



Groupe 2 – PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

Relevé de conclusions de la Séance 2 du 25 novembre 2008

1. Relevé de décisions

Le Groupe " Préservation du patrimoine naturel " a décidé de mener ses activités sur deux principaux thèmes.

L'ensemble des membres du groupe de travail souhaitant participer aux deux thèmes, il n'est plus prévu de sous-groupe.

Il n'y a pas de changement sur les dates et horaires annoncés, à la nuance près que les travaux du groupe débuteront à 14h30, et que les 2 aspects seront étudiés en continuité.

1^{er} thème : Trames verte et bleue

- o Constat de travaux similaires menés à des échelles différentes : par la Région (projet 2009), par le Pays de Châlons (projet en cours).
- o L'Agence d'urbanisme et de développement de Châlons en Champagne (AUDC) est en charge des travaux pour le compte du Pays de Châlons. Un inventaire des sites remarquables a été fait en particulier avec le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, et l'ensemble devrait être finalisé en début d'année 2009. **La légitimité de l'agence à poursuivre ce travail à l'échelle de l'agglomération est reconnue par l'ensemble des membres du groupe de travail.**
- o L'AUDC et le Conservatoire du patrimoine naturel transmettent la liste des sites identifiés, chaque site faisant l'objet d'une fiche de présentation. Cette trame pourra être augmentée, notamment :
 - de points nodals spécifiques (Conservatoire Botanique),
 - des espaces, squares et jardins gérés ou identifiés par les services communaux (cadastre vert de la Ville de Châlons),
 - d'espaces de nature "ordinaire", mais dont le rôle de corridor écologique est identifié ou à valoriser.

- o En termes d'exemples et de méthodes : il n'existe pas de méthode unique. Le groupe de travail bénéficie des travaux pour le Pays de Châlons, et de l'expérience du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. **Il convient de solliciter les communes de l'agglomération afin d'identifier les actions qui concourent à l'établissement ou à la continuité de la trame.**

2^{eme} thème : Gestion différenciée, fleurissement et plantations

- o **Présentation de l'exemple de la Ville de Châlons-en-Champagne** : la Direction du Cadre de Vie est engagée depuis plusieurs années dans une gestion différenciée de ses espaces, avec une motivation initiale de gestion (ressources humaines; budget), depuis 3 à 4 ans, les quantités de désherbants ont été réduite par 3 voire 4; une évolution des pratiques, conjuguée à une évolution des perceptions, permet aujourd'hui de prévoir en 2009 la systématisation du fauchage tardif des squares.
- o D'autres exemples ou des partages d'expériences sont possibles avec les autres communes de l'agglomération : identifier les modes de gestion et les acteurs concernés (services ou entreprises);
- o Autres exemples : Marne Nature Environnement, gestion mosaïque d'un parc à Epernay;
- o FREDONCA : exposition sur l'utilisation des phytosanitaires par les secteurs non agricoles; Charte auprès des jardinerie de la Marne, pour une sensibilisation des employés des jardinerie et du jardinier amateur, information sur les produits de substitution.

2. Contributions

2-1. Trames verte et bleue

- DIREN :
 - Photo aérienne de l'agglomération ;
- Conservatoire Botanique :
 - Exemple de la Région Nord-Pas de Calais (opération pilotée par le Conservatoire Botanique de Bailleul), Région Alsace, Région Aquitaine;
 - Groupe de travail "collectivités territoriales et biodiversité" de l'UICN et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France :
 - * compte-rendu du 22/02/2008;

*"Prise en compte de la thématique Biodiversité dans les PLU" (plans locaux de l'urbanisme), document d'ATTICA paysage – urbanisme;
- "la nature dans la ville – Biodiversité et urbanisme", avis et rapports du Conseil Economique et Social, 2007. Etude présentée par M. Bernard REYGROBELLET;

- Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne :
 - Liste des sites identifiés pour l'étude de la trame verte pour le Pays de Châlons ;
- Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération Châlonnaise :
 - Carte de la trame verte du Pays de Châlons ;
 - Fiches des sites identifiés pour la cartographie.

2-2. gestion différenciée

- Conservatoire Botanique :
 - fiches thématiques sur la gestion différenciée et compilation d'articles émanant de différentes collectivités : Ville de la Roche-sur-Yon, Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie, Ville de Cholet, Grande Synthe, Ville de CAUE du Loiret, Agence d'Urbanisme de Lille Métropole, Lausanne,
 - Documents méthodologiques : Nord Pas de Calais, CAUE de Vendée

Les membres du groupe sont invités à communiquer, avant le 15 décembre, la liste des documents qu'ils souhaitent présenter lors de la 2^e séance du groupe.

Michel FLOT
Président du groupe patrimoine naturel,
Conseiller communautaire délégué
aux espaces naturels communautaires,
Maire de Coolus.



ANNEXE : MEMBRES PRESENTS

- M. Michel FLOT, Président du Groupe "Patrimoine naturel", Conseiller communautaire délégué aux espaces naturels, Maire de Coolus.
- M. Jean-Marie DEROUARD, Vice-président du groupe "Patrimoine naturel", Président de l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne.
- Mme Aline ANTOINE, Animatrice des Contrats de la Vesle, SIABAVE (Syndicat mixte intercommunal d'aménagement du bassin de la Vesle).
- Mme Elise AVENAS, Chargée de mission Faune-flore, Direction régionale de l'Environnement (DIREN) Champagne-Ardenne.
- M. Eric BELNOT, Directeur du Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.
- M. Charles BRETON, Président de la délégation régionale de la Ligue de Protection des Oiseaux.
- Mme Marie-Madeleine CHEVALIER.
- Mme Marie-Odile CLAUDE.
- Mme Elodie COURTOIS, Chargée de mission Aménagement-Environnement, Parc naturel régional de la Montagne de Reims.
- M. Guy FRANCCART, membre du Conseil Economique Social et Environnemental de la Ville de Châlons-en-Champagne.
- M. Jean GUELLEC, Rapporteur Général du Grenelle de l'Environnement.
- M. Christophe GUILLEMOT, Président de la 3^e commission du Conseil Economique Social et Environnemental de la Ville de Châlons-en-Champagne;
- M. Jean-Jacques HUET, membre du Conseil des Sages de la Ville de Châlons-en-Champagne.
- M. Alain LEFORT, Directeur du Cadre de Vie, Ville de Châlons-en-Champagne.
- Melle Lise MAGNIER, Coordinatrice du Grenelle de l'Environnement.
- Mme Liliane MARTIN, Adjointe au Maire de Compertrix;
- M. Renaud MIELCAREK, Chargé d'étude de l'Agence d'urbanisme et de développement de Châlons-en-Champagne;
- M. Jérémy MIROIR, Chargé d'étude de l'antenne régionale, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.
- M. Pierre MORAINÉ, membre du Conseil des Sages de la Ville de Châlons-en-Champagne.
- Melle Françoise MORGAN, Responsable de l'antenne régionale, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.
- M. Dominique NOBILI, membre du Conseil Economique Social et Environnemental de la Ville de Châlons-en-Champagne.
- Mme Raphaëlle PALMIERI, Responsable du Service Environnement et Développement Durable, Communauté d'Agglomération Cités en Champagne.
- M. Jean-Pierre PARIS, Vice-président de Marne Nature Environnement.
- Mme Martine RAGETLY, Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.
- M. Sébastien RENAUD-GOUD, Directeur adjoint du Cadre de Vie, Ville de Châlons-en-Champagne.
- Mme Martine THIBERT.